Écrit par AIDUCE
Dimanche, 20 Septembre 2015 16:28 -

L'Association Indépendante des Utilisateurs de Cigarette Electronique (Aiduce) a suivi avec une attention mêlée de consternation les débats et votes des amendements au projet de loi santé relatifs au tabac et à la cigarette électronique, lors de la séance du mercredi 16 septembre 2015.

L'Histoire en retiendra, tout comme l'ensemble de la presse, que la seule santé qui ait sérieusement fait monter au créneau nombre de nos sénateurs, à l'occasion de débats portant sur un fléau tuant plus de 78.000 personnes par an en France, aura été celle du chiffre d'affaires des buralistes ! Ceux-ci auront ainsi été cités 53 fois dans le compte rendu de cette journée consacrée au débat sur un projet de loi "santé".

Une fois de plus, la cigarette électronique, dont la dangerosité n'a jamais été établie, s'est trouvée au milieu de débats portant sur des questions de santé, tandis que le fléau de la véritable cigarette n'était que peu évoqué. Une fois de plus ont été dénoncés des ravages fantasmés de la nicotine, qui comme chacun sait se pare de vertus quand on l'emballe dans des patchs ou des gommes, alors que la morbidité du tabac est liée à sa combustion (monoxyde de carbone, goudrons, produits cancérogènes), ou encore l'insoutenable péril que ferait peser sur nos existences le "geste" de vapoter / fumer / "séduire". Certes, ce péril fantaisiste ne repose sur aucune étude, mais notre Ministre de la Santé l'a rêvé et c'est donc notamment sur cette spéculation qu'elle a ce mercredi encore étayé son discours pour tenter une nouvelle fois d'entraver le développement de la cigarette électronique.

Plusieurs sénateurs n'ont rien moins que proposé de passer par pertes et profits les centaines de boutiques spécialisées et les emplois attachés pour offrir généreusement la distribution de la cigarette électronique au monopole des débitants de tabac et des industries qui les alimentent. Il eut certes été si simple et discret de sacrifier la santé de trois millions de vapoteurs en les renvoyant chez leurs pourvoyeurs de cancer pour calmer la grogne montante. Fort heureusement ces amendements ont été écartés. Au moins aurons-nous eu la surprise d'apprendre que "la très grande majorité (des buralistes étaient) des acteurs de la prévention du tabagisme et de la lutte contre le tabagisme". Si on vous le dit…

L'AIDUCE avait pourtant fait valoir auprès de la commission et de nombreux sénateurs les indiscutables bénéfices, notamment en termes de réduction des risques, de la cigarette électronique en termes de santé aux fumeurs. Elle n'avait alors certes pas pris conscience que la santé se mesurait encore trop souvent à la chambre haute en termes de volume de ventes et de préservation de l'intérêt bien compris de certaines corporations et industries. Les données de l'INPES annonçant 400.000 personnes ayant abandonné le tabac grâce à la cigarette électronique furent ignorées, tandis qu'étaient reprises quelques sempiternelles antiennes : "Nous connaissons les produits que contiennent les cigarettes électroniques mais ignorons tout des conséquences de leur utilisation".

Certains représentants de notre peuple, rendons-leur cet hommage, ont malgré tout cru bon de faire état des bénéfices de la cigarette électronique en termes de réduction des risques ou d'avancer les récents résultats obtenus par le Public Health England, c'est-à-dire par les autorités de santé du Royaume-Uni, et la possibilité que la mystérieuse invention puisse malgré tout sauver des vies. Notre décidément imaginative ministre de la santé dénonça alors les résultats de cette étude du PHE comme dictés par les industriels du tabac et de la vape (dans un joyeux mélange). Nous sommes persuadés que ses homologues outre-Manche sauront apprécier les graves accusations que ces propos sous-tendent, et le cas que le gouvernement de l'Hexagone fait du sérieux de leurs travaux, de la probité de l'Independant Scientific Comitee on Drugs, ou de Monsieur Karl Fagerstrom lui-même. Que la ministre de Santé d'un pays où le taux de tabagisme dépasse les 30 % couvre de suspicion les travaux d'un autre chez lequel ce taux a chuté jusqu'à près de 18 % devrait nous interpeler. Quoi qu'il en soit, au moment des votes, la majorité des sénateurs présents, avec l'appui de l'avis de la commission, sut passer outre les propos séditieux de cette poignée de leurs collègues.

A l'inverse, Madame Touraine sut faire grand cas de l'étude JAMA et de ses conclusions hâtives et discutées, qui démontrent en substance que des jeunes qui mangent du poulet ont plus chances de manger un jour du bœuf que les jeunes végétariens, et qui confond l'essai et l'usage. Fort curieusement, Madame Touraine choisit également d'ignorer l'étude "Paris sans tabac", pourtant plus large et commandées par ses services, menée auprès des Parisiens plutôt que des Californiens et montrant qu'en France comme en Angleterre, le vapotage faisait baisser le tabagisme chez les jeunes.

Encore une fois le choix des études avancées dans les débats fut orienté, leur contenu filtré, les avis des pairs omis, et les scientifiques donnant une autre vérité ignorés ou diffamés. L'aveuglement volontaire doit-il bien guider la politique de santé publique de la République ?

En résumé, les véritables préoccupations de santé se seront surtout manifestées ce jour-là pour alerter sur les risques que pourrait éventuellement soulever la cigarette… électronique. Peut-être pas aujourd'hui mais… dans cent ans ! (Quand la science du moment ne vous permet pas d'argumenter selon vos besoins, il vous reste toujours la science-fiction. Malheureusement, n'est pas Jules Verne qui veut). En attendant ce très hypothétique futur, aucune promotion efficace d'une cigarette électronique permettant de réduire les risques liés au tabagisme n'aura été retenue.

L'AIDUCE tient donc à exprimer sa vive préoccupation devant le triste spectacle offert ce mercredi 16 septembre par une partie de la représentation nationale, qui a tombé hier les masques, et a révélé tout le cas qu'elle faisait des préoccupations touchant à la santé et à la durée de vie des français. Nous avions fait parvenir à chaque député et sénateur toute la documentation prouvant les bienfaits de la vape et leur expliquant le dispositif, et avions rencontré la commission avec l'appui de notre comité scientifique, mais sans doute aurions-nous plutôt du déverser quelques tonnes de légumes pour nous faire mieux entendre. Nous n'avons hélas que nos témoignages et notre santé pour seule richesse. Nous poursuivrons donc malgré tout et par toutes voies ses démarches pour faire reconnaître la justesse de nos analyses sur une invention susceptible d'améliorer de façon drastique la santé de nos concitoyens.

Brice LEPOUTRE
Président de l'AIDUCE